

**Composition d'ANGLAIS, Filières MP et PC, Version  
(XEULC)**

**Rapport de Mmes Maia PEYRE, Marie-Pierre PONPON, Fiona ROSSETTE  
et Fabienne ROBINSON, correctrices.**

Les notes des candidats français se répartissent selon les tableaux suivants :

– Série MP

$0 \leq N < 4$	37	10,1 %
$4 \leq N < 8$	114	31,2 %
$8 \leq N < 12$	103	28,2 %
$12 \leq N < 16$	83	22,7 %
$16 \leq N \leq 20$	28	7,7 %
Total	365	100 %
Nombre de copies : 365		
Note moyenne : 9,05		
Écart-type : 4,55		

– Série PC

$0 \leq N < 4$	55	13,3 %
$4 \leq N < 8$	104	25,1 %
$8 \leq N < 12$	163	39,4 %
$12 \leq N < 16$	84	20,3 %
$16 \leq N \leq 20$	8	1,9 %
Total	414	100 %
Nombre de copies : 414		
Note moyenne : 8,58		
Écart-type : 3,89		

### Commentaires

Le texte est un passage de *The Child Thief*, roman publié en 2009 par Gerald Brom, artiste graphique et écrivain américain. Le roman en question propose une relecture du mythe de Peter Pan, transposé dans la ville de New York. La langue utilisée est résolument contemporaine, et les références et idiomes appartenant à la culture populaire se juxtaposent à des passages plus littéraires.

Le passage sélectionné a pour toile de fond New York et plus précisément les quartiers de Brooklyn. Le premier paragraphe plante le décor avec le parcours des deux principaux protagonistes. Le second paragraphe introduit un monologue intérieur qui nous permet de découvrir Peter tel que le perçoit Nick. La fin du texte nous ramène à une scène d'action

qui mêle descriptions et passages au discours direct. La variété des registres de langue et l'abondance des détails étaient autant d'éléments importants à restituer pour permettre au lecteur de plonger au cœur du récit.

L'extrait ne posait pas de réel problème de compréhension, et les candidats ont d'ailleurs pour la majeure partie été capables de restituer le sens global du texte. La difficulté principale était d'éviter les erreurs de grammaire et solécismes dans la traduction de phrases parfois denses, et notamment de traduire de façon pertinente les nombreux verbes à particule. Se posait également la question épineuse des temps, et surtout de l'usage du passé simple, régulièrement source de barbarismes lourdement pénalisés. Si certains passages du texte requéraient des connaissances lexicales et culturelles spécifiques (dans la description du traiteur chinois par exemple, qui a permis aux candidats sachant mobiliser les références adéquates d'obtenir des bonus), l'essentiel du texte utilisait un vocabulaire courant, et les candidats ne maîtrisant pas ce lexique de base ont été lourdement pénalisés. Des bonus ont également été attribués aux propositions pertinentes pour la traduction de TEEF.

Pour conclure, les candidats qui ont su respecter la précision des descriptions et des formes verbales, qui ont utilisé leur bon sens pour les quelques passages épineux et qui se sont efforcés de proposer des traductions sensées et idiomatiques, dans une langue française restituant les différents niveaux de langue, ont répondu aux attentes des correcteurs.

### *Quelques conseils*

Nous rappelons l'importance de bien lire le texte dans son intégralité avant de commencer la traduction, afin d'en saisir le sens global et de s'en imprégner pour mieux en percevoir les nuances. Cette démarche était d'autant plus importante ici, que le texte jouait sur différents registres de langue et codes culturels, ce qu'une lecture complète et attentive permettait de mieux cerner.

Nous rappelons l'importance de bien gérer son temps lors de l'épreuve. Certaines copies contenaient des corrections visiblement ajoutées au dernier moment, parfois sources d'erreurs grammaticales ou de solécismes pénalisants. Nous insistons également sur l'importance de ménager du temps pour une relecture finale ciblée sur la mise en français : cela devrait permettre de corriger les erreurs d'orthographe, les erreurs d'accord, mais aussi les barbarismes. Veillez donc lors de la relecture que la traduction proposée fasse sens en français.

Pour conclure, nous rappelons aux candidats que les omissions sont très lourdement pénalisées et que la traduction du titre fait partie intégrante de l'exercice ; que différentes propositions de traduction ne sont en aucun cas recevables (c'est dans ce cas la solution la moins correcte qui est retenue) ; que les explicitations sur des passages du texte n'ont pas lieu d'apparaître (on peut à la rigueur accepter une note du traducteur, mais dans le cas de TEEF, seule était attendue une traduction reflétant le degré de compréhension des candidats).

## 1. Erreurs portant sur le Français

La traduction des **groupes verbaux** est toujours une source majeure d'erreurs. Nous recommandons aux candidats d'être particulièrement vigilants sur les temps : c'est notamment l'usage du passé simple qui a lourdement pénalisé une grande partie des candidats. Les barbarismes comme « essayât », « suivi », voire « suivu », « courra » ou « courru » pour la 3<sup>e</sup> personne du singulier au passé simple ont bien entendu coûté cher. Nous rappelons également la différence entre les formes « eut » et « fut » du passé simple, et « eût » et « fût » du subjonctif. Attention également à la règle de l'impératif : si les verbes du 1<sup>er</sup> groupe ne portent pas de flexion à la seconde personne du singulier (« Reste-là »), il n'en est pas de même pour les verbes du 3<sup>e</sup> groupe (« Attends »)

Les erreurs d'**orthographe** sont parfois très nombreuses et portent sur des mots de la langue courante (courrir, courant, doight, cahoutchou). Une relecture attentive peut permettre de les corriger. Nous attirons une fois de plus l'attention sur les **homophones** : « faire le gué » et même « faire le gai » se sont souvent substitués à « faire le guet »...

Nous rappelons l'importance des **accents** en français : ainsi, « etalage », « cote » pour « côté », « realisa »... ont été pénalisés. Nous insistons sur la différence d'orthographe entre la préposition « sur » et l'adjectif « sûr » ; entre le verbe conjugué « a » ou « as » et la préposition « à » ; entre la conjonction de coordination « ou » et le pronom « où ».

Les **calques** ont été fréquents : nous rappelons par exemple que « rain boots » ne peut être traduit par « bottes de pluie », que les traiteurs chinois ne proposent pas de « riz frit » et que nous n'utilisons pas en français l'idiome « un bloc de maisons ».

Les **barbarismes** devraient pouvoir être facilement dépistés à la relecture : « Sa bouche commençait à saliver » ; « le haut de sa tête qui gambadait dans la boutique »... Autant de non sens lourdement pénalisés.

Enfin, nous rappelons que les règles de **punctuation** sont différentes en français et en anglais, et signalons que beaucoup de copies passaient d'un usage à l'autre en dépit de toute cohérence.

## 2. Erreurs portant sur l'Anglais

Le **lexique** : c'est souvent la question du niveau de langue qui a posé problème aux candidats. Si certaines occurrences pouvaient être difficiles à dépister, on attendait des candidats qu'ils sachent proposer pour « street kids » autre chose que « les enfants des rues ». Il était cependant nécessaire de ne pas tomber dans l'excès inverse : « hungry » pour « t'as la dalle ? », ou encore « We should skedaddle » pour « On s'casse » nous a semblé quelque peu surtraduit.

Nous conseillons aux candidats de faire appel à leur bon sens pour inférer le sens des mots inconnus. Ainsi, la compréhension requérait une mise en **contexte** qui aurait

permis de surmonter les problèmes de traduction et d'éviter des propositions comme « vol du magasin » pour le titre. Pour le traiteur chinois, il était assez facile de mobiliser « riz sauté » ou « riz cantonnais » plutôt que « riz frit » pour « fried rice », ou encore « rouleaux du printemps » ou « nems » plutôt que « roulé aux œufs » ou « omelette roulée » pour « egg rolls ». La même démarche aurait évité à un certain nombre de candidats de traduire « not this far west » par « pas dans ce far west », qui dans le contexte était totalement vide de sens.

Les **prépositions et particules verbales** ont une fois de plus posé problème dans de nombreuses copies, soit par omission, soit par surtraduction ou traduction littérale, soit par méconnaissance du sens spécifique d'un verbe associé à une particule. « Come along » est différent de « come » et on attendait une traduction en adéquation. Il est par ailleurs parfois nécessaire de transposer : « glanced up and down the street » ne peut être traduit par « jeta un coup d'œil en haut et en bas de la rue ».

De façon générale, les traductions **calquées** sur le texte d'origine donnent lieu à des maladresses, et souvent même à des erreurs syntaxiques et à des solécismes lourdement pénalisés. Il est donc important de se relire et de vérifier lors de la relecture les constructions des phrases, pour éviter les solécismes comme « quelque chose dont il n'arrivait pas à mettre la main dessus ».

Attention cependant à ne pas aller trop loin dans la transposition ou dans l'interprétation : ainsi, le titre « Shoplifting » a donné lieu à des traductions quelque peu fantaisistes comme « lèche-vitrine » (judicieux, mais relève de l'interprétation), voire « Petite virée en ville pour pas cher »...

Les différentes valeurs des **auxiliaires de modalité** sont également trop souvent ignorées : « His clothes might have been worn out » a souvent été traduit avec une valeur de probabilité, alors qu'il avait ici valeur de concession.

En conclusion, nous attirons une fois de plus l'attention des candidats sur la nécessité de travailler la qualité de leur français : les pénalités les plus lourdes cette année étaient dues principalement aux erreurs grammaticales. Au contraire, les candidats qui se sont efforcés de restituer le plus fidèlement possible le sens du texte, dans un français soigné, et qui ont par ailleurs tenté de respecter les registres de langue, ont obtenu des notes honorables, voire excellentes.